



LA SOUS-TRAITANCE FRANÇAISE
innovante et compétitive,
un pilier de l'industrie



CENTRE NATIONAL DE LA SOUS-TRAITANCE

La sous-traitance, le maillon fort du tissu industriel français

La sous-traitance est plus que jamais le maillon fort du tissu industriel français. Au cours des 50 dernières années, l'explosion des technologies a engendré une spécialisation et une intensité capitalistique auxquelles la sous-traitance a su répondre grâce, notamment, à sa recherche et développement, ses innovations, ses savoir-faire. C'est cette capacité d'adaptation qui a permis à nos plus grandes entreprises françaises d'être toujours plus dynamiques et compétitives et très souvent leaders sur le plan international.

La sous-traitance est au cœur même de la structure complexe de notre industrie où coexistent petites, moyennes ou grandes entreprises, plus ou moins intégrées dans une filière, nationales ou internationales, chacune, parfois alternativement, donneur d'ordres, fournisseur ou sous-traitant. Bien plus, elle est le symbole même de ce qui est indispensable à la vitalité de l'industrie française : ultra compétence, adaptabilité, réactivité, par nature créatrice et vecteur de valeur ajoutée, instance d'échanges et d'enrichissement.

Alors la sous-traitance, un pilier de l'industrie française ? Sans aucun doute. Mais on ne peut passer sous silence que cette force est très largement conditionnée par l'existence tant de régulations adaptées, notamment en termes de relations client fournisseur, que de réelles possibilités de financement, interne ou externe, de son activité et de son développement. De ces conditions dépend le maintien de la vitalité et des forces de la sous-traitance industrielle mais, bien au-delà, de l'industrie française tout entière.

De tout cela, le CENAST s'attache à convaincre non seulement nos administrations mais également nos clients et l'ensemble de nos concitoyens. Créatrice d'emplois jusqu'à aujourd'hui, contribuable généreux pour notre environnement économique, la sous-traitance est indispensable au tissu industriel. C'est la loi de l'évolution créatrice.

J.C. Monier
Président du Centre National
de la Sous-Traitance

Ce qu'il en est

Avec un chiffre d'affaires estimé à 77 milliards d'€, la sous-traitance industrielle est un acteur essentiel du tissu économique français. Son poids a doublé ces 20 dernières années et représente aujourd'hui 10 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie manufacturière (hors énergie). Très présente dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique - qui représentent 50% de ses activités - la sous-traitance est vitale pour tous les secteurs industriels et donc pour notre économie.

565 000 salariés - soit 12 % des effectifs employés dans l'industrie manufacturière - **au sein de plus de 32 000 entreprises sous-traitantes** - PMI de moins de 20 salariés pour plus des trois quarts d'entre elles - **contribuent au développement de l'économie française.**

A l'échelle européenne, la sous-traitance française est également un acteur de poids. Représentant de 16 à 18 % du CA et des effectifs de la sous-traitance européenne, elle **se place dans le trio de tête avec l'Allemagne et l'Italie.**

Dans un contexte d'intensification de la concurrence, **la sous-traitance française** s'inscrit dans une logique de **développement de ses compétences, d'amélioration de ses processus de production en investissant en priorité dans l'innovation, la recherche et développement et la qualité.** La productivité croissante et l'offre de produits à plus forte valeur ajoutée sont la réponse au choix stratégique des donneurs d'ordres de se recentrer sur leur cœur de métier.

Ce faisant, elle **offre** non seulement **des débouchés** en termes d'emplois mais aussi l'**opportunité d'acquérir, de faire évoluer et de transmettre un savoir-faire capital.** En outre, ces entreprises à taille humaine sont souvent des **éléments essentiels à la vitalité économique et donc à l'équilibre social de territoires dont l'attractivité serait, à défaut, menacée.**

Par sa compétence, sa réactivité, sa productivité et sa qualité, la sous-traitance est essentielle à l'économie française et à sa place dans le monde.



La sous-traitance industrielle

Ce qui doit changer

Condition *sine qua non* de la compétitivité d'un grand nombre de secteurs industriels, les compétences de la sous-traitance sont indiscutables. Elles doivent cependant pouvoir être valorisées via une véritable réflexion stratégique et le respect d'équilibres indispensables à l'efficacité des relations fournisseurs - donneurs d'ordres de qualité.

Une meilleure prise en compte des problématiques propres à la sous-traitance

L'approche "filrière" est encore trop largement utilisée par les politiques industrielles, qui privilégient les "têtes de filière" en tant qu'interlocuteurs, et leur laissent le soin de "faire bénéficier" toute la filière des actions mises en place. Mais cette démarche ne permet pas de prendre suffisamment en compte les véritables problématiques de la sous-traitance.

Une illustration ? Les difficultés rencontrées par la sous-traitance pour faire appliquer les garanties de paiement de la loi du 31 décembre 75 par les donneurs d'ordres alors que ce texte a précisément pour objet de les contraindre à assumer leurs responsabilités de tête de filière.

Un rééquilibrage des rapports entre donneurs d'ordres et sous-traitants

La sous-traitance industrielle est fragilisée, car largement soumise au pouvoir de négociation des donneurs d'ordres. Il est crucial que la régulation économique réinvestisse ses fonctions de rééquilibrage des rapports de force sur le marché.

A défaut, l'autonomie et donc la

pérennité du modèle économique de la sous-traitance industrielle seraient en danger.

Une illustration ? La loi LME qui, prenant pour seul guide une analyse propre à la grande distribution, a consacré une très large liberté par le client de négocier les conditions générales "de vente" du fournisseur et qui s'applique en l'état à tous les secteurs économiques.

Pour le sous-traitant industriel, cela signifie toujours plus de pressions pour renoncer à ces conditions générales "de vente", pourtant adaptées et légalement "socle de la négociation", et donc toujours plus de dépendance à l'égard de son client.

Une répartition plus pertinente de la valeur ajoutée

La sous-traitance est un secteur économique adulte qui assume les responsabilités corrélatives aux prestations qui lui sont confiées. Mais aujourd'hui, le cadre légal et réglementaire permet souvent de faire porter par le sous-traitant une part considérable des charges - coûts de recherche, risques liés aux innovations et investissements - sans que lui soit accordé par les clients une part suffisante des marges, le privant par là même des moyens de son développement. Cette attitude place le sous-traitant à la merci des donneurs d'ordres et met même parfois en péril son existence.

Une illustration ? La sous-traitance industrielle est contrainte de créer plus de valeur ajoutée, d'intégrer plus de technologies et de nouvelles compétences, alors que dans le même temps elle est confrontée à des politiques d'achat essentiellement à court terme, fondées - sous couvert de "productivité" et de "compétitivité" - sur le prix et la dogmatique du "low cost".

Un cadre favorable à la compétitivité des sous-traitants à l'international

La sous-traitance industrielle participe activement aux marchés mondiaux et doit en assumer les importantes contraintes :

maintien de la qualité de la relation entre sites de production et centres de décision, complexification

du contexte (droit applicable, juge compétent...).

Mais elle est dans le même temps, trop souvent confrontée à une réglementation nationale qui n'a pas pris en compte la dimension internationale de son application générant ainsi de l'insécurité juridique voire une véritable discrimination à rebours.

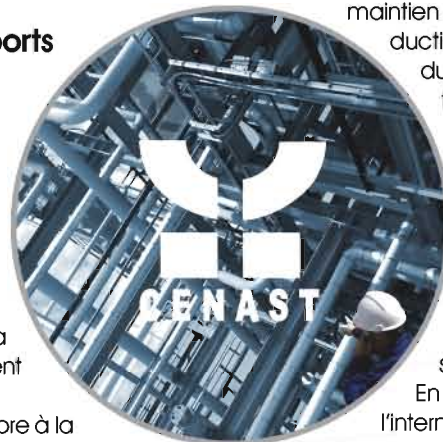
Des illustrations ? L'application dans l'espace des dispositions de la LME relatives au délai maximum de paiement, la sanction des ruptures brutales de relations commerciales établies ou la taxe professionnelle sur les outillages appartenant à des clients étrangers...

En outre, la sous-traitance souhaiterait pouvoir asseoir son dynamisme à l'international sur un Small Business Act européen lui assurant la réciprocité sur d'importants marchés étrangers.

Les moyens pour répondre aux besoins capitalistiques de la sous-traitance

S'adapter, créer plus de valeur ajoutée, innover, multiplier les solutions technologiques... les besoins financiers de la sous-traitance vont croissants. Or les possibilités de financement sont souvent en deçà des besoins et freinent le développement de ses projets au détriment de l'économie nationale.

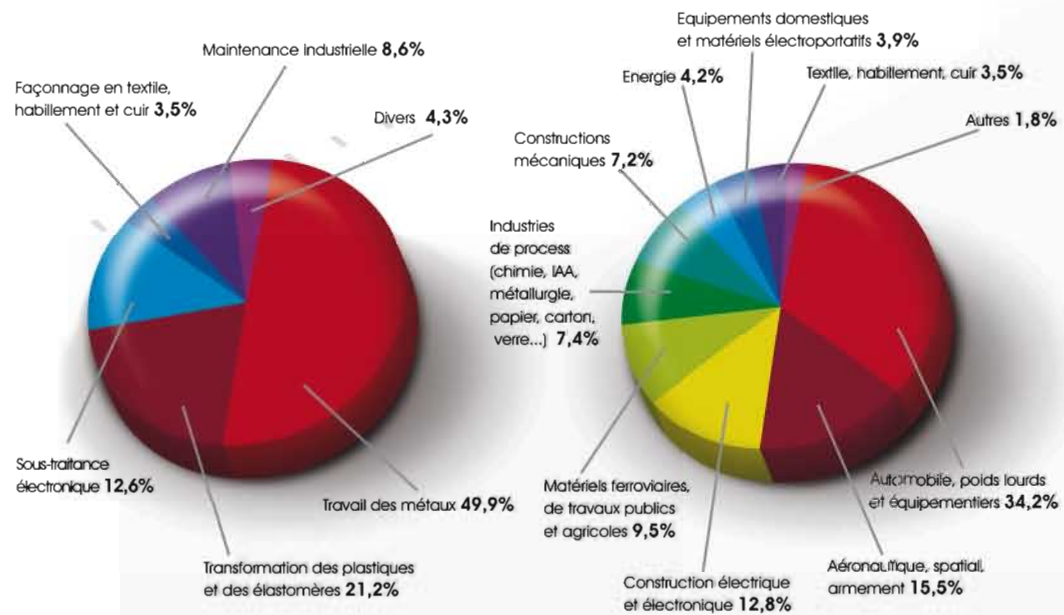
Des illustrations ? Privées des marges nécessaires pour disposer de capacités suffisantes d'autofinancement, la sous-traitance est également de façon constante, mais particulièrement sensible en temps de crise, confrontée à la frilosité et à la méfiance des banques et des organismes d'assurance crédit envers son secteur. Ces établissements refusent encore trop souvent de jouer leur rôle alors que les solutions de secours imaginées par la puissance publique ne constituent pas toujours une réponse suffisante.





Répartition de l'offre de sous-traitance*

Ventilation des principaux secteurs clients



* Les secteurs retenus sont ceux dont le chiffre d'affaires est issu pour une part significative de la sous-traitance.
Source Midest (estimation 2009 entreprises de plus de 20 salariés)

La sous-traitance, c'est

l'expertise et l'innovation notamment pour l'automobile, l'aéronautique, l'informatique, les télécommunications...

Découpeur, emboutisseur, plasturgiste, fondeur, décolleteur... la liste des métiers de la sous-traitance est longue.

Le sous-traitant est avant tout un expert, toujours désireux de repousser les limites de son savoir-faire.

Son activité recherche et développement, spécialisée et extrêmement pertinente parce que centrée sur son métier, est permanente.

Au cœur de son quotidien, elle est le gage d'une qualité toujours améliorée et d'un coût optimisé.

l'emploi et la formation

Une concurrence internationale très vive oblige les acteurs de la sous-traitance industrielle à se dépasser.

Créativité et innovation sont les atouts des 32 000 entreprises du secteur et, mieux qu'une école ou une université,

elles sont pour les plus de 565 000 salariés qu'elles emploient de vrais lieux d'apprentissage et de formation continue où sont créés et transmis les savoir-faire d'aujourd'hui et de demain.

la compétitivité de ses entreprises et de ses clients à l'international

Objectif de maîtrise des coûts, acquisition de compétences, ou encore logique d'organisation transnationale de la production, les réseaux de sous-traitance sont devenus internationaux et placent les entreprises sous-traitantes au cœur de la compétition mondiale qui oblige à l'excellence.

Les acteurs du CENAST

- **ACFCI** : Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie
- **Les Fondeurs de France**
- **Fédération de la plasturgie**
CORIST : Comité des relations Industrielles de la sous-traitance
- **SNESE** : Syndicat national des entreprises de sous-traitance électronique
- **FIM** : Fédération des industries mécaniques
 - GIST : Groupement intersyndical de la sous-traitance et des composants mécaniques
 - AFFIX : Association des fabricants de fixations mécaniques
 - AFIM : Association française des industries du moule, modèle et maquette
 - AMICS : Association de la mécanique industrielle et des constructions spéciales
 - AFF : Association française de forge
 - GIMEF : Groupement français des industries transformatrices des métaux en feuilles minces
 - UIIS : Union des Industries de Traitements de surfaces
 - SNCT : Syndicat national de la chaudronnerie, de la tôlerie et de la tuyauterie industrielle
 - SN-DÉC : Syndicat national du décolletage
 - SNFR : Syndicat national des fabricants de ressorts

CENAST - Centre National de la Sous-Traitance

39-41, rue Louis Blanc • 92400 Courbevoie

Président : Jean-Claude Monier - Tél. : 04 72 40 57 12 - Fax : 04 72 40 57 45

Directeur : Wilfrid Boyault - Tél. : 01 43 34 76 56 - Fax : 01 43 34 76 24